COMMUNE D'ORLEAT
CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 13 Votants : 17

L'an deux mille vingt-six le vingt-huit septembre le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 septembre 2026

PRÉSENTS : Cédric DAUDUIT, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Véronique SAUZEDDE, Thierry SOULEYRAS, Franck MOREL, Grégory COINTE, Pascale VITTOZ, Anthony BOURBONNAUX, Héloïse FERRIER, Mathilde BRIVARY, Zachary AUDEBERT

Ont donné procuration :
Isabelle MAUBERT à Franck MOREL
Patricia LACHAMP à Céline DESSIMOND
Rémi CHABANAT à Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE
Sandrine FAURE à Christian ROBIN

Absent : Patricia MONTAGNIER
Franck ROUGIER

Secrétaire de séance : Cédric DAUDUIT

DELIBERATION
Budget commune : Décision modificative n°2
N°2026/09/69

Objet : Finances locales : Décision budgétaire
Vu le Code général des collectivités territoriales

Vu le budget primitif de l'exercice 2026 adopté par délibération en date du 27 avril 2026;

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits afin de tenir compte de l'évolution des besoins et d'assurer la bonne exécution du budget,

Monsieur le Maire donne lecture de la décision modificative n°2 du budget commune

AR Prefecture
063-216302653-20260928-20260969-DE
Reçu le 01/10/2026

COMMUNE D'ORLEAT
CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2026

Designation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de credits	Augmentation de credits	Diminution de credits	Augmentation de credits
FONCTIONNEMENT				
D-60633 : Fournitures de voirie		10 000.00 €		
D-61521 : Entretien et reparations sur terrains		5 000.00 €		
D-6411 : Personnel titulaire		30 000.00 €		
R-6419 : Remboursement sur rémunérations du personnel				30 000.00 €
R-73223 : Fonds départemental des DMTO pour les com. de-5 000 hab				15 000.00€
INVESTISSEMENT				
D-10226 Taxe d'engagement		3 855.00 €		
R-10222 : FCTVA				12 749.00 €
R- 10226 : Taxe d'aménagement				17 609.00 €
R- 1321 Etat et établissements nationaux				103.00 €
D- 2111 Terrain nu		5 000 €		
D- 2188 Autres immobilisations corporelles		2 581.00 €		
D- 231 Immobilisation corporelle en cours	9 000.00 €			
D- 231-564 T4 EP et Réseaux secs		23 525.00 €		
D-231-565 Sécurisation traverséede Pont Astier		9 000.00 €		

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve les virements comme ci-dessus

Pour extrait conforme, fait et délibéré
les jour, mois et an ci-dessus,
au registre sont les signatures.

Orléat, le 28 septembre 2026

Le secrétaire
Cédric DAUDUIT

Le Maire
Laurent DOLCEMASCOLO-CORRE

AR Prefecture

063-216302653-20260928-20260969-DE
Reçu le 01/10/2026